

## Hier

---

Depuis 2012, les dossiers de mécontentement n'ont pas manqué. Il y a d'abord eu la suppression de jours de congés et l'augmentation du temps de travail pour une partie des personnels dans le cadre de l'harmonisation du temps de travail suite à la fusion. Cette décision a été attaquée et le tribunal administratif a donné raison aux plaignants. Mais l'université ayant fait appel, ce dossier est actuellement jugé au Conseil d'Etat. Une autre délibération du CA a été attaquée (celle concernant l'octroi des compétences aux pôles scientifiques). Cela illustre le fait qu'il existe une contestation au sein de l'UL et que celle-ci s'exprime notamment par l'intermédiaire de recours, en l'absence de possibilités de dialogue et de co-construction des décisions.

Il y a aussi eu la question des primes individuelles qui revient chaque année et qui sape un peu plus la nécessaire solidarité entre les personnels. De plus, le refus d'augmenter le régime indemnitaire de 2.000 agents environ pour un montant de 250.000 euros au motif d'un manque de moyen exprime un certain mépris alors qu'en parallèle une nouvelle prime d'un montant de 507.000 euros était créée pour 200 personnels (soit 2.500 euros par agent en moyenne). Cette prime monte jusqu'à 8.400 euros par an et son montant est même décidé directement par le président pour l'agent comptable et le directeur général des services.

Et on peut ajouter à ce tableau le gel de dizaines de postes et l'absence totale de contre-pouvoir institutionnel. Le Sénat académique ne joue aucun rôle dans la politique de l'établissement, de nombreux conseils sont seulement consultatifs (donc non décisionnaires), ce qui est le cas par exemple du Comité technique qui est pourtant l'instance du dialogue social. Cette situation n'est plus tenable et il est important d'y remédier. L'absence de prise en compte de milliers de voix limite fortement l'implication des collègues là où il faudrait au contraire remotiver le plus grand nombre. Les résultats à l'élection présidentielle montrent sans ambiguïté la nécessité de reconstruire les solidarités et d'insuffler un mouvement de cohésion sociale durant les cinq ans à venir et au-delà.

## Aujourd'hui

---

À l'université de Lorraine, nous sommes nombreux à **ne pas nous sentir écoutés** dans le cadre de la politique menée. Le centre de décision s'est éloigné des acteurs de l'université et nous avons de plus en plus de mal à avoir un impact concret sur les petits et grands chantiers du quotidien. Nous ne savons même plus où se décide la politique de l'université. Or, **l'université, c'est d'abord les femmes et les hommes qui la font vivre**. Sans la motivation du plus grand nombre, sans tirer le meilleur parti de chacun d'entre nous, elle ne peut pas remplir pleinement son rôle. Et il est clair qu'aujourd'hui la situation est des plus préoccupantes.

Les résultats aux conseils centraux de l'université de Lorraine ont mis en lumière l'existence d'une profonde fracture entre les BIATSS et les enseignants et/ou chercheurs. Alors que la liste de l'actuel président est arrivée en tête dans les collèges A et B, elle s'est hissée à la troisième place dans le collège C. Ce vote traduit, à n'en pas douter, un **rejet de la politique menée durant ces 5 dernières années**. Pour autant, ces nombreuses voix qui se sont exprimées sont inaudibles dans le cadre de la réglementation actuelle alors qu'elles émanent d'un corps majoritaire au sein des électeurs.

D'après les chiffres officiels des élections au conseil d'administration de l'université de Lorraine, 52% des électeurs inscrits sont des BIATSS et 48% sont des enseignants et/ou chercheurs. Or, 3 fois plus

de sièges sont réservés aux seconds, ce qui fait qu'une liste arrivée en tête dans le collège C a beaucoup moins de poids que les deux autres collèges. De plus, les BIATSS n'ont pas la possibilité de se présenter à la présidence de l'université.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de débat concernant le bilan de la politique menée durant les 5 années qui viennent de s'écouler. L'actuel président s'achemine donc vers un nouveau mandat avec une opposition quasi-inexistante et donc les mains libres pour continuer sa politique contestée par une partie des personnels.

Afin de **faire entendre la voix des personnels** qui ne se retrouvent pas représentés par les actuels candidats à la présidence, j'ai décidé de me présenter à la présidence de l'université de Lorraine. Il est important de faire entendre cette voix aux personnalités extérieures et à tous les élus du conseil d'administration afin de mettre l'accent sur le résultat des élections et la situation des personnels au sein de l'université.

## **Demain**

---

Dans ce contexte, il est important de remettre l'humain et la solidarité au cœur de l'université de Lorraine. Pour ce faire, nous proposons les pistes suivantes :

- Faire de l'université de Lorraine un établissement qui met au centre de ses préoccupations le bien-être au travail ;
- Tenir compte des aspirations de tous – personnels titulaires et contractuels, étudiants ;
- Faire évoluer les statuts et les règlements pour plus de démocratie et faire vivre le dialogue social ;
- Des politiques qui s'appliquent de façon juste à tous, étudiants, personnels (titulaires et contractuels) quel que soit leur lieu de travail, leur statut (ITRF, AENES, Bibliothèques, Enseignant Chercheur, personnels sociaux et santé) et leur catégorie A, B ou C ;
- Une politique indemnitaire raisonnée qui refuse l'individualisation au « pseudo mérite » ;
- Une répartition équilibrée des moyens entre recherche et formation sur l'ensemble des sites lorrains ;
- Le dégel et le redéploiement des postes gelés ;
- Des moyens supplémentaires sur des sujets de première importance (handicap, développement durable et sociétal...) ;
- L'arrêt de l'externalisation de certaines fonctions et la défense des emplois de catégorie C ;
- Des décisions collégiales qui tiennent compte des spécificités de notre université ;
- Renover le fonctionnement démocratique en donnant toute sa place aux contre-pouvoirs à travers notamment la création d'un conseil académique ou le renforcement des pouvoirs du Sénat ;
- Un poids plus important des BIATSS dans les conseils et le renforcement des pouvoirs du comité technique ;
- Revoir la place de critères bibliométriques dans la répartition des moyens.